

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du mercredi 04 mars 2015 à 20 heures 00

L'An deux mille quinze, le quatre mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Etaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE - M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - M. FAUQUEMBERGUE - Mme PATTE – M. MOUFLIER – Mme DERUERE - M. GARY – Mme BOUCHER - M. BRUNEL - M. PETITNIOT – M. LOBBE – Mme CORDIER.

Absentes : Mme BOURGIS - Mme VIOLIER.

Représentées : Mme BOURGIS par pouvoir à M. VAN ISACKER
Mme VIOLIER par pouvoir à Mme LANCO

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme DERUERE Christine est désignée secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 décembre 2014

Remarques de M. BRUNEL Gérard

Question n°10 – Tarifs communaux 2015

Il a été mentionné au procès-verbal de la réunion du 3/12/2014 :

« Concernant l'utilisation de la salle Polyvalente, plusieurs conseillers municipaux souhaitent que cet équipement puisse être mis gracieusement à la disposition des associations locales pour l'organisation de leurs manifestations ».

M. BRUNEL demande qu'il soit précisé au présent procès-verbal que cette suggestion a été présentée par M. Joël LOBBE.

Question n°14 – Animation des Nouvelles Activités Périscolaires – Convention à passer avec une Association

Il a été indiqué au procès-verbal que le Conseil Municipal avait décidé à la majorité (2 abstentions – 1 voix contre) d'autoriser la signature de cette convention.

M. BRUNEL demande qu'il soit rectifié comme suit aux conditions d'adoption à la majorité de cette délibération : 4 abstentions – 1 voix contre

Sous réserve de la prise en compte de ces remarques, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 décembre 2014 est adopté à l'unanimité.

3. Demandes de subvention au titre de la D.E.T.R – Année 2015

Le Conseil Municipal décide la présentation de 3 dossiers de demande de subvention au titre de la dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'exercice 2015 :

Priorité n° 1 : Réhabilitation de la Salle Polyvalente (1^{ère} phase)

Réfection W.C Rez-de-chaussée – changement de l'éclairage Salle de l'étage – construction d'un office au rez-de-chaussée – installation d'un ascenseur – remplacement des portes extérieures ;

Priorité n° 2 : Reprise des concessions en état d'abandon au cimetière ;

Priorité n° 3 : Création d'un terrain multisports « City-Stade ».

4. Demandes de subvention au titre du Contrat Départemental de Développement Local – Programme triennal 2015-2017

Le Conseil Municipal sollicite l'intervention financière du Conseil Général au titre du C.D.D.L (programme triennal 2015 -2017) pour la réalisation des opérations suivantes :

- 1) Réhabilitation et extension de la Salle Polyvalente ;
- 2) Réhabilitation du logement communal n°68 Rue André BRULE ;
- 3) Réfection des sols des classes de l'école primaire du Centre.

5. Prise en charge d'une indemnité de sinistre

Le Conseil Municipal accepte l'indemnisation d'un montant de 1 234,50 € présentée par la Compagnie AXA France IARD, Assureur du tiers responsable d'un sinistre sur voirie communale (bordurations de chaussée écrasées Carrefour Rue de la fontaine – Rue du Petit Détroit).

6. Réfection de la voie du Lotissement Epinette Margot et du Chemin de LA FERRE prolongé : convention pour mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à passer avec l'ADICA

Le Conseil Municipal sollicite le concours de l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne (ADICA) pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de mener à bien cette opération.

Le coût prévisionnel de cette prestation est fixée à 2 975 € H.T.

Mme le Maire est autorisée à signer la convention à intervenir entre la Commune de FLAVY-LE-MARTEL et l'ADICA.

7. Dépose d'un mât d'éclairage « passage-piétons » : devis présenté par l'USEDA

Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par l'USEDA d'un montant de 436,33 € pour l'exécution des travaux de dépose du mât d'éclairage « Passage-piétons » situé face au n°2 de la rue André BRULE.

8. Participation financière de la commune aux frais de formation suivie par le personnel sous contrat de droit privé

Les personnels de droit privé recrutés dans le cadre des Contrats Unique d'Insertion ou d'Emploi d'Avenir doivent désormais bénéficier d'une action d'accompagnement professionnel ou de formation pendant la durée de leur engagement avec la collectivité.

Le Conseil Municipal autorise le versement d'une somme de 300 € à un agent en Emploi d'Avenir recruté par la commune le 1er septembre 2014, représentant la contribution financière de la collectivité à l'action de formation choisie par l'intéressée.

9. Régime indemnitaire du personnel communal : cadres d'emplois concernés

Le régime indemnitaire du personnel communal a été fixé par délibérations du Conseil Municipal des 16 décembre 2002 et 19 février 2004.

En raison des nombreuses modifications intervenues suite à des procédures d'avancement de grade, M. le Trésorier sollicite la production d'une nouvelle délibération énumérant les cadres d'emplois concernés par l'application du régime indemnitaire ainsi que les taux moyens annuels des indemnités allouées.

Le Conseil Municipal adopte une nouvelle délibération prenant en compte ces changements, sans incidence sur le montant de l'enveloppe allouée pour le régime indemnitaire du personnel communal.

Compte tenu de la complexité du sujet, une réunion de commission sera réunie pour étudier les possibilités d'évolution du régime indemnitaire accordé au personnel communal.

10. Aliénation de la parcelle A n°1287 appartenant à la commune

Suite à la requête des propriétaires des parcelles contiguës, le Conseil Municipal accepte la vente de la parcelle cadastrée A n° 1287 – Lieu dit « Rue de la Gare » - d'une contenance de 5 ca, moyennant le versement d'une somme de 150 € net vendeur, les frais liés à cette opération étant intégralement supportés par les acquéreurs.

11. Détermination des durées d'amortissement des immobilisations corporelles ou incorporelles ayant fait l'objet d'un mandatement en 2014

Le Conseil Municipal adopte une délibération fixant la durée d'amortissement des biens (barrière de police – nettoyeur haute-pression – taille haies thermique – perforateur – burineur – décors lumineux – matériel informatique Ecole du Centre – supports sacs-poubelle – mobilier scolaire Ecole du Centre) acquis par la commune au cours de l'exercice 2014.

12. Travaux d'aménagement de la rue de la fontaine : affectation de crédits supplémentaires préalablement au vote du budget 2015

Afin de permettre dès que possible le règlement des dépenses restant dues au titre des travaux d'aménagement de la rue de la fontaine, le Conseil Municipal adopte une délibération s'engageant par anticipation à voter au budget 2015 de la commune un crédit de 12 000 €, en complément de la somme de 14 000 € inscrite au titre des Dépenses Engagées Non Mandatées (D.E.N.M) de l'exercice 2014.

13. Subventions aux associations locales et à divers organismes – Année 2015

Le Conseil Municipal retient les propositions arrêtées par la Commission Municipale « Finances » reconduisant d'une manière générale pour 2015 le montant des subventions allouées depuis 2009.

Il est suggéré que pour le vote des subventions 2016, il soit procédé à l'attribution des subventions en fonction de critères précis (analyse de la trésorerie – définition des projets, etc....).

D'autre part, la Commission Municipale « Animation-Jeunesse » sera réunie pour étudier les cas de mise à disposition gratuite de la Salle Polyvalente pour les associations locales.

14. Etablissement du tour de rôle des élections départementales des dimanches 22 et 29 mars 2015

Après recensement des disponibilités des membres de l'Assemblée il est procédé à l'établissement du tableau des permanences du bureau de vote pour ces 2 tours de scrutin.

INFORMATIONS DIVERSES

*** Aménagement de la rue de la fontaine et du Chemin du Haut Mont**

Les travaux sont terminés, la réception du chantier exécuté par l'Entreprise EIFFAGE ayant eu lieu le 15 décembre 2014.

*** Opération “Voisins vigilants”**

Une quarantaine de communes du Saint-Quentinois étaient représentées à SAINT-QUENTIN le 23 janvier dernier pour la signature de la convention passée avec les services de la gendarmerie.

Une douzaine de personnes de la commune participent à cette opération ; les panneaux signalant l'adhésion de la commune à ce dispositif ont été installés dernièrement.

*** Cérémonies du centenaire de la guerre 1914 - 1918**

Une réunion a eu lieu le 27 janvier dernier avec des représentants américains pour l'organisation des cérémonies prévues en l'honneur de l'escadrille “La Fayette”.

Une cérémonie est prévue à FLAVY-LE-MARTEL (stèle John MAC CONNEL) ainsi qu'à GRUGIES.

*** Association Familles Rurales**

Une rencontre a été organisée récemment à la structure “Relais Familles” avec les représentants nationaux de cette association.

*** Maison de Retraite “Charles LEFEVRE”**

M. Patrick TREPANT a quitté la direction de l'établissement pour exercer d'autres fonctions ; son remplacement provisoire est assuré par M. BONNIERES, directeur des Maisons de Retraite de HAM et NESLE .

*** Personnel communal sous contrat de droit privé**

Les “Contrats Unique d'Insertion” de Mme LETURQUE Lisa et de Mme BENOIT Martine arrivent à expiration au cours du mois de mars ; elles seront remplacées par Mme LEDUCE Doriane et MESSENCE Laura.

*** Commissions municipales**

Les Commissions “Cimetière” - “Vie scolaire” - “Finances” - “Bâtiments communaux” ont été réunies depuis la précédente réunion du Conseil Municipal.

*** Acquisitions de terrains**

La signature des actes permettant l'acquisition de terrains figurant en emplacements réservés au profit de la commune au Plan Local d'Urbanisme aura lieu prochainement :

- 18 mars : signature acte de vente parcelle A N°1835 (emplacement réservé N°5 pour création d'un accès voirie à une zone 1 AU depuis la rue de la Croisette) ;

- 24 mars : signature acte de vente parcelle ZM N°156 (emplacement réservé N°13 pour création d'une réserve incendie Ruelle Tortue).

*** Dates à retenir**

- **Mardi 17 mars** : Repas des Anciens de la commune au “Palais de la Danse” ;
- **Samedi 21 mars** : Remise de médailles ARAC – Salle des Mariages ;
- **Dimanches 22 et 29 mars** : Elections départementales.

Questions d'initiative

Mme le Maire donne connaissance à l'Assemblée des questions posées par les élus du groupe "Liste Citoyenne pour l'Avenir de FLAVY".

1) Voirie

La réfection ou modification des bordures sur les voies départementales relève-telle de la compétence du département ou de la commune ?

Si c'est de la commune, peut-on avoir connaissance du planning d'intervention des agents communaux ?
à titre d'exemple : pour le n° 5 de la Rue André BRULE.

Pour les voies ayant fait l'objet de réfections, est-il prévu l'aménagement des entrées de garage pour les nouvelles constructions édifiées postérieurement par la commune et si oui, quelle est la procédure à suivre ?

Réponse : Les permissions de voirie pour des modifications ou créations de borduration sur les voies départementales en agglomération sont délivrées par les services de la Voirie Départementale, l'incidence financière étant supportée par la commune.

Les agents communaux ont un programme d'intervention pour la réfection des "bateaux" et des "gargouilles" sur les trottoirs suivant les temps libres des autres activités (espaces verts – stade – travaux aux écoles – entretien des chemins,...) et suivant le matériel loué.

Les opérations sont groupées selon les besoins sur certaines rues. Le n°5 Rue André BRULE ayant une bordure A 2 dite "franchissable" n'est pas pour l'instant dans les priorités.

2) Nouveaux rythmes scolaires

A mi-parcours de l'année scolaire, peut-on tirer un premier bilan de la mise en place et peut-on connaître la position de l'Inspection sur les conséquences de l'appel au boycott les mercredis ?

Réponse : Le bilan financier réalisé au terme du 1^{er} trimestre de l'année scolaire en cours fait ressortir une charge financière nette de 12 000 € environ pour la commune pour l'année scolaire complète.

Il sera nécessaire de débattre prochainement de la mise en place éventuelle d'une participation des familles pour l'année scolaire 2015/2016.

Les activités sont variables suivant les intervenants et les sessions (sport – musique – aide aux devoirs – travaux manuels – jeux de société – contes /histoires – généalogie – anglais – théâtre).

Nous ne disposons pas d'informations de l'Inspection Académique sur le boycott des cours le mercredi.

Les effectifs de fréquentation des N.A.P sont stables (114 élèves accueillis depuis septembre) et en augmentation pour la prochaine session.

- **M. LEFEVRE Régis** : - signale la pose récente de plots réfléchissants autour du giratoire ;
- indique que suite aux travaux d'aménagement de la rue la fontaine et du Chemin du Haut Mont, les agents communaux procéderont prochainement au rétablissement de la signalisation routière horizontale ;
- expose que plusieurs chemins ruraux (Chemin du Grand Marais – Chemin du Savriennois – Chemin Vert – Chemin de LA FERRE) ont fait l'objet d'un rechargement en cailloux par les services techniques communaux avec le financement de l'Association Foncière de Remembrement ;

- **Mme TATIN Andrée** : - indique que dans le cadre de la préparation du budget 2015, un devis a été établi en vue du remplacement des huisseries des logements communaux appartenant au Groupe Scolaire Joseph PARADIS ;

- **Mme GROGNET Marie** : - signale que la Commission Municipale “Environnement – Embellissement” se réunira le vendredi 6 mars pour définir les orientations en matière d'aménagement et fleurissement des espaces verts ;
 - indique une augmentation des personnes sollicitant l'attribution des colis de la Banque Alimentaire VALOR ;
 - rappelle que le Repas des Anciens de la commune aura lieu le mardi 17 mars prochain au “Palais de la Danse” ;

- **M. FAUQUEMBERGUE Jean-François** : - expose qu'une représentation théâtrale aura lieu vendredi 13 mars en soirée à la Salle Polyvalente, sous l'égide de l'Association d'Animation Communale ;
 - se déclare satisfait de la fréquentation de l'atelier “scrabble” ouvert les mercredis après-midi à la Salle Polyvalente du rez-de-chaussée (13 licenciés à ce jour) ;

- **Mme PATTE Marie-Claude** : - signale une plaque d'égout soulevée à l'intersection de la rue de la Gare avec la rue CHURCHILL ;

- **M. MOUFLIER Alain** : - indique la tenue prochaine en Mairie d'une réunion de concertation en vue de la préparation de l'exposition “Peinture” prévue en avril prochain.

Pour extrait conforme

Flavy-Le-Martel, le 16 mars 2015

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Christine DERUERE

Danielle LANCO